



ACCIDENT DE VÉLO ?
**Remplir un
constat d'accident**

FRAUDE PAR WHATSAPP
Suivez ces conseils

Sécurité incendie en hiver



3

1 2

QUESTIONS SUR...

L'assurance revenu garanti

1

Ai-je besoin d'une assurance revenu garanti ?

Une assurance revenu garanti est vivement recommandée pour les indépendants. Elle vous protège contre la perte de revenus si vous êtes malade pendant une longue durée ou si vous devez suivre un parcours de rééducation après un accident. Vous recevez alors un revenu de remplacement mensuel en plus des éventuelles indemnités de maladie versées par la mutualité. **En effet, cette indemnité suffit rarement pour couvrir tous les frais encourus en tant qu'indépendant(e).**

Les salariés peuvent également souscrire une telle assurance : en cas d'incapacité, ils reçoivent alors une indemnité supplémentaire à ce que verse la sécurité sociale. Parfois, les employeurs incluent cette police dans le package salarial. Cela peut être intéressant, car l'indemnité de l'assurance maladie s'élève à 60 % du salaire brut et est plafonnée. Vous avez par exemple l'habitude de percevoir un revenu supérieur à ce plafond et les emprunts de votre famille sont calculés en fonction de ce revenu ? L'assurance revenu garanti peut vous soulager.

2

Combien coûte-t-elle ?

De très nombreux facteurs déterminent le montant de votre prime. Une distinction est notamment faite entre les professions à haut risque et celles à faible risque. Les assureurs estiment que la probabilité qu'un couvreur soit en incapacité de travail est plus élevée que pour une personne qui exerce un travail de bureau. **De plus, votre état de santé et votre âge sont également pris en compte : plus vous êtes jeune quand vous souscrivez l'assurance, plus le prix est bas.**

En outre, le montant de l'indemnité supplémentaire que vous souhaitez toucher entre aussi en compte. Vous pouvez assurer jusqu'à 80 % de votre revenu professionnel actuel. Voulez-vous verser un montant fixe ou le faire augmenter au fil du temps ? Au vu de l'inflation, l'indexation du montant n'est pas un luxe. Le « délai de carence » joue également un rôle : si vous ne souhaitez pas recourir à votre assurance pendant la première période - d'un ou de plusieurs mois - le coût est plus avantageux. La durée a aussi son importance : cela vous coûtera moins cher de souscrire une assurance jusqu'à 65 ans que jusqu'à 67 ans.

En tant qu'entreprise ou indépendant(e), vous pouvez déduire à 100 % les primes de la police de votre revenu imposable, ce qui est fiscalement très intéressant. Certains assureurs proposent également le revenu garanti comme garantie supplémentaire dans le cadre de l'assurance « pension complémentaire ».

3

Quels sont les risques couverts ?

Un Belge sur 2 est un jour touché par une incapacité de travail de plus d'un mois. Une assurance revenu garanti peut couvrir les maladies physiques et mentales, ainsi que les accidents : c'est vous qui décidez. Plus la protection est étendue, plus la prime est élevée. **De plus en plus de Belges souffrent de burn-out ou de dépression : vous avez également la possibilité d'inclure ces maladies dans votre police si ce n'est pas fait d'office.**

Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles si vos risques privés ou loisirs « dangereux » sont aussi couverts, comme la moto, le ski ou la plongée.

Vous vous demandez combien vous coûterait une assurance revenu garanti ? Prenez contact avec votre courtier en assurances Aquilae : il se fera un plaisir d'effectuer une simulation.


















rechtsbijstand | protection juridique

TABLE DES MATIÈRES

04

L'actualité en bref

06

CYBERSÉCURITÉ

Fraude par WhatsApp :
suivez ces conseils

10

MOBILITÉ

Attention, un cycliste ?

13

INTERVIEW

Sécurité incendie en hiver

16

Planification successorale :
attention aux assurances vie

18

PME

13^e mois : mois de la chance !
Ou pas ?

19

Partenaires d'Aquilae



VOTRE AVIS NOUS IMPORTE

Vous avez des questions ou des remarques concernant l'un des articles de ce « Vision » ? Ou vous aimeriez qu'un sujet spécifique soit abordé dans une prochaine édition ? Faites-le-nous savoir en envoyant un e-mail à info@aquilae.be.

Vision est le magazine officiel d'Aquilae, il paraît tous les trois mois et est distribué parmi les clients des bureaux Aquilae.

Composition et rédaction

Comité de rédaction Aquilae
& Karlien De Vrieze

Recrutement publicitaire

Vous souhaitez insérer une annonce dans Vision ? Veuillez contacter rudi@studiotornado.be.

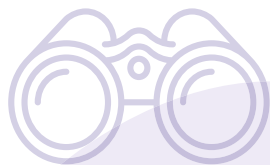
Tirage

8.075 copies

Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

Editeur responsable: Patricia De Valck · Beneluxpark 26, 8500 Kortrijk

L'ACTUALITÉ EN BREF



LE CHIFFRE À RETENIR

57%

Dans un sondage commandé par le Centre pour la cybersécurité Belgique en septembre 2023, 57 % des répondants ont estimé que la probabilité qu'ils soient un jour victime d'hameçonnage est élevée.

Il est grand temps de s'armer contre la cybercriminalité ! Dans les pages suivantes, l'expert en sécurité Wim Willegems nous donne des conseils précieux pour se prémunir contre la fraude par WhatsApp, mais aussi contre les messages de phishing envoyés par d'autres canaux.



Soutenir une œuvre caritative avec une attestation fiscale ?

Faire un don tout en bénéficiant d'un avantage fiscal avant la fin de l'année ? C'est possible : si votre don est déposé avant le 31 décembre, il est déductible pour 2023. Saviez-vous qu'Aquilae collabore avec Natuurpunt pour planter une forêt d'ici 2026 ? Vous pouvez soutenir cette action dès maintenant. Et profiter d'un avantage fiscal : faites d'une pierre deux coups !

En collaboration avec Natuurpunt, Aquilae organise l'action « Plante un arbre ». Nous commençons déjà maintenant afin de pouvoir inaugurer une forêt Aquilae de 5 000 arbres en 2026. 5 000 arbres, soit une nouvelle forêt de 2,5 hectares et une économie de 120 tonnes de CO₂.

Vous souhaitez faire un don ? Votre courtier Aquilae se fera un plaisir de vous indiquer comment vous pouvez apporter votre contribution.

SOURCE : FEBELFIN & SAFEONWEB 2023

Vague de froid ? Comment préserver sa batterie de voiture ?

Une batterie de voiture reste en parfait état pendant 4 à 5 ans en moyenne. Ensuite, elle peut commencer à montrer des signes de fatigue, surtout par temps froid. Que pouvez-vous faire, également avant de prendre la route, pour éviter les pannes en chemin ?



1. Mettez une couverture sur le capot

Le froid nuit à la capacité et aux performances de votre batterie. Garez votre voiture dans un endroit abrité dans la mesure du possible ou mettez-la dans votre garage si vous en avez un. Ce n'est pas possible ? Placez alors une couverture thermique sur votre voiture.

2. Éteignez tous les accessoires

Votre batterie, lorsqu'il fait très froid, a besoin de plus d'énergie pour démarrer le moteur. Commencez donc par éteindre tous les accessoires : la radio, le chauffage des vitres, la climatisation, etc. La seule chose qui peut aider est d'allumer brièvement les lumières avant de démarrer.

3. Évitez de noyer le moteur !

Lorsque le moteur ne démarre pas immédiatement, la tentation d'insister est grande. C'est le meilleur moyen de noyer le moteur. Il est préférable de faire des tentatives de démarrage courtes, entrecoupées d'une pause. Par ailleurs, mieux vaut toujours appuyer sur l'embrayage lorsque vous voulez démarrer le moteur.

4. Utilisez votre voiture régulièrement (mais pas pour de courts trajets)

Évitez les petits trajets en hiver, car ils sollicitent davantage la batterie. Par ailleurs, si votre voiture reste trop longtemps à l'arrêt, la batterie risque

de se décharger. Par conséquent, faites un trajet d'au moins 20 minutes chaque semaine pour recharger la batterie.

5. Entretien

Faites vérifier votre batterie par votre garagiste en temps voulu. Et remplacez-la à temps pour éviter les problèmes.

Vous assurer contre les pannes ? Renseignez-vous sur les options dont vous disposez en matière d'assurance auto auprès de votre courtier Aquilae.

Intérêt croissant pour les assurances

Il n'est pas surprenant que 80 % des Belges ne s'intéressent aux assurances que lorsqu'ils paient la prime ou doivent déclarer un sinistre. Toutefois, une enquête réalisée par Assuralia, l'association faitière des assureurs, et par la société d'études de marché Ipsos montre que l'intérêt des Belges pour les assurances est en hausse.

56 % des répondants lisent ou écoutent attentivement les articles de presse sur les assurances. C'est 10 % de plus qu'en 2017. L'assurance bénéficie également d'une plus grande attention de la part des médias ces dernières années. Et ce n'est pas un luxe : les Belges ont en moyenne six polices d'assurance. L'assurance incendie, l'assurance familiale, l'assurance auto et l'assurance hospitalisation sont les plus courantes, suivies de l'épargne-pension assortie d'avantages fiscaux et de la protection juridique. C'est donc une bonne chose si les Belges sont de plus en plus nombreux à vouloir s'informer sur ce qu'impliquent toutes ces assurances. L'enquête indique également qu'ils sont nettement plus nombreux à trouver les produits d'assurance clairs et faciles à comprendre (44 % contre 23 % en 2017).

Nous proposons également des informations claires sur Aquilae. Non seulement dans ce magazine, mais aussi par l'intermédiaire de votre courtier en assurances Aquilae. Vous avez des questions sur un contrat ou vous souhaitez vérifier si toutes vos polices d'assurance sont toujours adaptées à votre vie ? Votre courtier en assurances se fera un plaisir de vous aider.

SOURCE : ASSURALIA



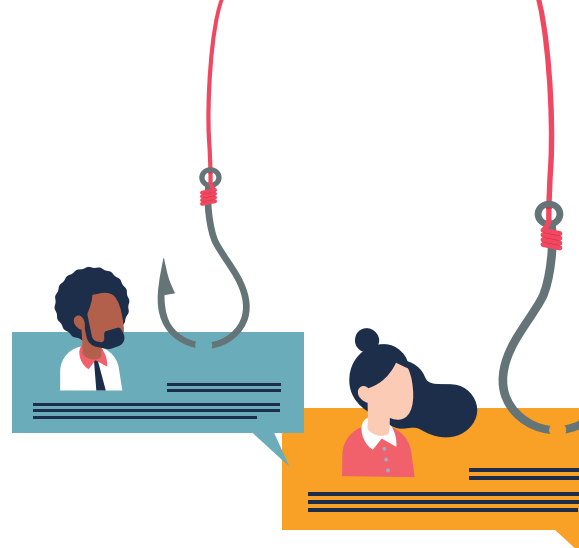
TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

L'institut de la circulation Vias reste préoccupé par la manière dont les trottinettes électriques sont utilisées dans notre pays. À juste titre, selon les résultats d'une nouvelle enquête.

- > En Belgique, 49 % des utilisateurs de trottinette électrique avouent avoir roulé à plusieurs au cours du dernier mois, alors que c'est interdit.
- > 46 % avouent brûler chaque mois des feux rouges alors qu'ils n'y sont pas autorisés.
- > 61 % roulent occasionnellement sur le trottoir, ce qui est également interdit.
- > 40 % admettent avoir pris la route au moins une fois au cours du mois écoulé après avoir trop bu. Extrêmement dangereux, car un seul coup de guidon mal coordonné, et c'est la chute.

Si votre trottinette électrique ne peut pas dépasser les 25 km/h, vous êtes considéré comme un « usager faible ». Cela signifie qu'en cas d'accident avec un véhicule motorisé, vous êtes automatiquement indemnisé pour tous vos dommages corporels, quelle que soit la personne responsable (voir également les pages 10 et 11). Ce n'est pas le cas lors d'un accident avec un piéton ou un cycliste. La partie responsable devra alors réparer tous les dommages.

SOURCE: VIAS BE



« VOUS AVEZ UN APPAREIL ? ALORS VOUS ÊTES UNE CIBLE. »

La fraude par WhatsApp est un véritable fléau. Les cybercriminels sont de plus en plus créatifs et peuvent se montrer très convaincants. Et ils peuvent compter sur une alliée : l'intelligence artificielle. Comment fonctionne cette escroquerie ? Comment vous en prémunir ?

« Coucou maman, j'ai un nouveau téléphone. Voici mon nouveau numéro. Tu l'enregistres et tu supprimes l'ancien ? » Que feriez-vous si vous receviez un tel message via WhatsApp ? Et si votre enfant venait à vous demander de l'argent plus tard via ce numéro inconnu ?

« Méfiez-vous toujours si vous recevez des messages d'amis ou de membres de votre famille qui ne sont pas habituels, surtout s'ils vous demandent s'ils peuvent vous emprunter une somme d'argent d'urgence », prévient Wim Willegems, expert en cybersécurité.

Phishing

La fraude par WhatsApp est une forme de fraude à la demande d'aide. En font partie tous les messages dans lesquels l'expéditeur demande de l'argent à la victime. Et cette demande peut tout aussi bien être faite par email ou sur Facebook. « Fraude par Whatsapp, phishing, smishing, tout se résume à la même chose : le but des cybercriminels est de vous voler de l'argent », explique Wim. « De nombreuses personnes pensent qu'elles ne seront

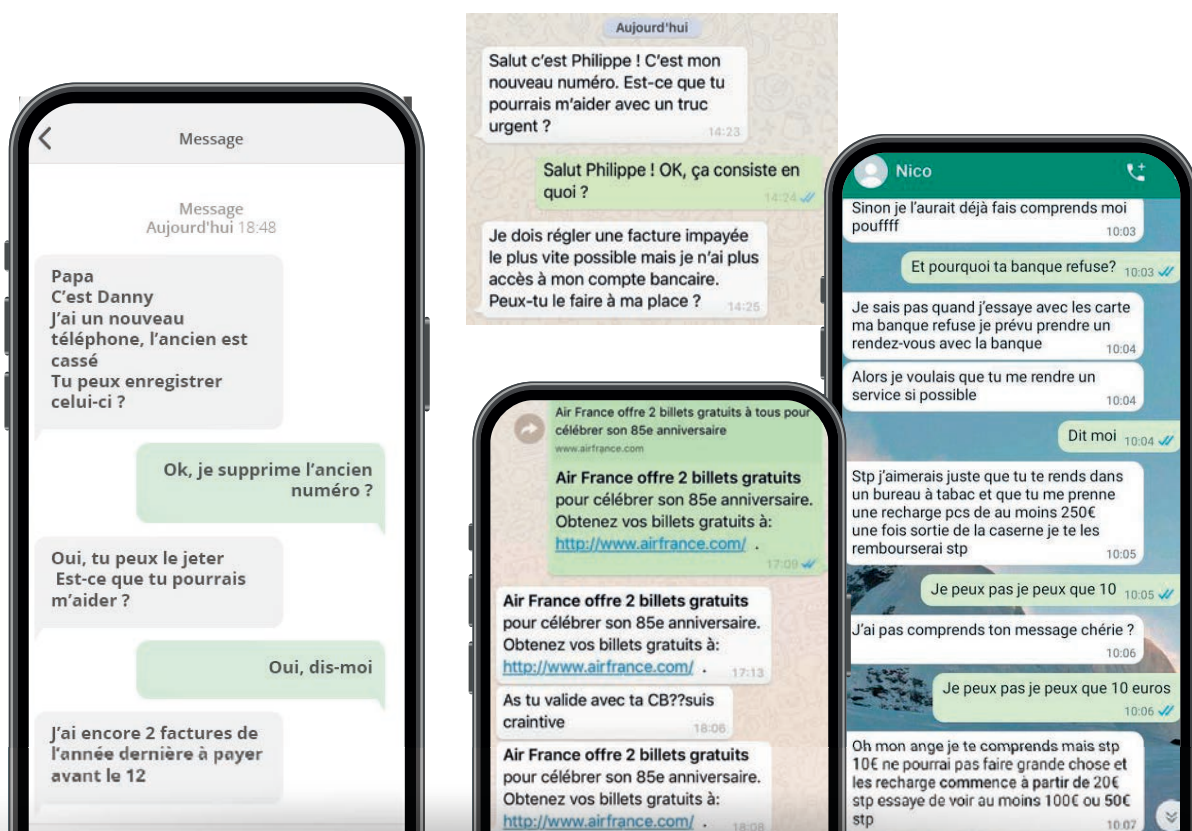
pas ciblées parce qu'elles ne sont "qu'un" particulier ou une petite PME. Mais c'est faux : si vous avez un appareil, vous êtes une cible. Et même une cible facile lorsque vos données ne sont pas sécurisées. »

De nature serviable

De nombreux cybercriminels demandent à leurs victimes une somme d'argent relativement petite : vous

êtes alors plus susceptible de mordre à l'hameçon. « On y réfléchit à deux fois avant d'effectuer un virement de 2 000 euros. Mais si - soi-disant - votre enfant ou un ami vous demande 50 euros et qu'il vous dit quelque chose comme "Je te rembourse dès qu'on se voit", vous serez plus susceptibles d'accepter. Les gens sont de nature serviable, et les escrocs en profitent sans pitié », souligne Wim. Ils ajoutent





souvent un élément de pression pour vous inciter à agir encore plus rapidement. Votre connaissance doit soi-disant payer elle-même une facture impayée aujourd'hui pour éviter de se voir infliger une amende. Pouvez-vous l'aider rapidement ? « Ou sur les sites comme tweedehands.be ou Vinted, vous recevez des menaces comme : "Si vous ne payez pas maintenant, j'achète l'article à un autre vendeur. » Mon conseil est le suivant : si l'on vous met la pression, ne réagissez pas. On vous demande d'expédier un article ou d'effectuer un paiement sans suivre la méthode standard ? Ne réagissez pas, ou vérifiez d'abord l'identité de la personne. »

« Coucou papa »

Comment cela se fait-il qu'il y ait tant de personnes qui tombent dans le panneau et croient aveuglément que le message de leur ami ou membre de la famille est réel ? « Ce n'est pas surprenant, car les mails dans lesquels un prince biélorusse vous demande de l'argent dans un langage approximatif sont de l'histoire ancienne depuis bien longtemps », explique Wim.

« Si vous publiez régulièrement sur les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle peut analyser et imiter votre façon d'écrire. »

Éviter la fraude par WhatsApp

1. Vous recevez un message étrange provenant d'un numéro inconnu ? Faites preuve de vigilance. Ne payez rien tant que vous n'êtes pas sûr que l'expéditeur est bien celui qu'il prétend être, après avoir eu une conversation interactive (!).
2. N'envoyez jamais de code (pin). Il faut presque toujours une action de votre part pour qu'on puisse vous extorquer de l'argent. N'effectuez pas l'action en question, qu'il s'agisse de cliquer, d'envoyer un code pin ou d'installer une application suspecte...
3. Mettez en place un processus d'authentification à deux facteurs partout où cela est possible. Il existe une autre forme de fraude par WhatsApp, à savoir : les escrocs installent WhatsApp sur un nouveau téléphone et tentent ainsi de s'approprier votre numéro de téléphone. Vous recevez un code sur votre « ancien » appareil pour copier vos contacts, un paramètre de base disponible sur WhatsApp. Les hackers vous enverront un message vous demandant de transmettre le code (voir également le point 2). Si vous leur transmettez le code, ils l'introduiront sur le « nouvel » appareil et le tour est joué : votre carnet d'adresses a été transféré en toute facilité et vos contacts peuvent être relevés en votre nom. Activez donc également l'authentification à deux facteurs dans les paramètres de WhatsApp : vous devrez alors confirmer à nouveau avant que vos coordonnées ne soient copiées.

Consultez également safeonweb.be pour en savoir plus.

« La cybercriminalité est un véritable business. Aujourd'hui, par exemple, il existe des entreprises spécialisées dans la rédaction de messages sophistiqués. On trouve toutes sortes de paquets de données à vendre sur le darkweb, sans oublier l'aide de l'intelligence artificielle. En d'autres termes, si vous avez déjà saisi votre numéro de téléphone en ligne, où que ce soit, il peut être échangé et utilisé à mauvais escient. Si vous publiez régulièrement sur les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle peut analyser et imiter votre façon d'écrire. Et si vous avez déjà publié des photos de vous en ligne, elles peuvent être utilisées pour créer un faux profil. L'histoire gagne tout de suite en crédibilité. »

Double, triple vérification

Les messages frauduleux ont un point commun : ils exigent toujours une action de la part de la victime. « La fraude numérique est presque toujours interactive. Les criminels ont besoin d'un code de votre part, ou vous devez effectuer un paiement, par exemple via un lien Payconiq. » Vous avez donc le temps et la possibilité de vérifier si le message provient bien de votre connaissance.

« Si vous recevez un jour un de ces messages où quelqu'un vous dit qu'il a un nouveau numéro, appelez l'ancien numéro. Il est très probable que votre connaissance décrochera et vous dira immédiatement qu'elle ne vous a pas demandé d'argent. Le nouveau numéro n'est pas joignable ? Vous aurez sûrement droit à la sempiternelle excuse : je ne peux pas répondre pour le moment, je suis en cours ou en pleine réunion. Ou vous tombez sur un répondeur que les criminels ont eux-mêmes mis au point. Si vous avez déjà mis en ligne une vidéo dans laquelle l'on entend votre voix, les cybercriminels peuvent s'en servir. Ils vous en font écouter un fragment et ajoutent "la connexion est mauvaise". Ainsi, la victime pense à tort qu'elle avait finalement quelqu'un qu'elle connaissait au bout du fil. »



Wim Willegems
expert en cybersécurité

Vous souhaitez en savoir plus sur la cybersécurité ?

N'hésitez pas à suivre Wim sur LinkedIn : il aborde chaque semaine des questions de cybersécurité dans une courte vidéo.

double-u.be



Et que faire s'il est trop tard ?

« En général, il n'y a plus rien à faire », explique Wim. « La seule chose à faire est de bloquer le numéro et d'aller porter plainte au commissariat. La police ne sera probablement pas en mesure de résoudre votre cas individuel, mais il est très utile pour la Computer Crime Unit de recueillir le plus d'informations possible sur différents cas afin de pouvoir dégager des tendances. »

Si vous contactez votre banque ou Card Stop super rapidement après

avoir transféré de l'argent, il y a peut-être encore de l'espoir. Mais une fois que l'argent se trouve sur le compte de l'escroc, votre banque ne peut pas le récupérer.

« Il faut donc toujours être sur ses gardes dès que quelque chose sort de l'ordinaire. Ignorez votre empathie et réprimez votre curiosité », s'amuse Wim, « car ce sont les deux traits qui peuvent malheureusement nous mener, nous les humains, à notre perte. »

Cybersécurité et cyberassurance

Pourquoi investissons-nous dans la sécurité domestique et beaucoup moins dans la sécurité numérique ? Et tout cela alors que le piratage numérique est beaucoup moins laborieux pour un criminel ?

- >> Un spécialiste de la cybersécurité vérifie où se situent les problèmes de sécurité dans votre « maison » numérique. Il peut installer les protections nécessaires et, en cas de problème, veiller à ce que votre ordinateur fonctionne à nouveau.**
- >> Si vous voulez éviter les violations de données et les problèmes qui en découlent, vous pouvez également souscrire une assurance cybersécurité. Les dommages aux entreprises, à l'image et aux tiers sont alors également couverts.**

*La passion pour le métier
est ce qui nous relie.*

AUTOGLASS *
CLINIC

Réparer si possible,
remplacer si nécessaire



PARTOUT EN BELGIQUE

TOURING GLASS rejoint notre famille.
Désormais, encore plus fort sous un seul nom - Autoglass Clinic.

Téléphonez gratuitement 0800-23 332

Agrée par toutes les compagnies d'assurances



www.autoglassclinic.be

ATTENTION, UN CYCLISTE ?

Si vous traversez la rue à vélo sans précaution, qui paiera la facture si vous êtes percuté par une voiture ? Et si cette voiture venait de droite ? Quand l'assurance intervient-elle dans un accident impliquant un cycliste ? Voici une liste des scénarios possibles.

Les cyclistes courent un risque élevé d'être blessés lors d'un accident et sont donc protégés par la loi en tant qu'usagers faibles. Par conséquent, si un cycliste et une voiture sont impliqués dans un accident, le fait que le cycliste soit responsable ou non n'a pas d'importance pour l'indemnisation.

La notion de voiture impliquée peut être interprétée de manière large : il peut s'agir d'une voiture garée ou d'un véhicule que vous devez dévier pour éviter un accident.

Concrètement, en tant que cycliste victime d'un accident de la circulation avec un véhicule motorisé, vous serez toujours indemnisé pour :

- vos dommages corporels.
- les dommages causés à vos vêtements et aux « prothèses fonctionnelles » telles que les lunettes, les dents ou les appareils auditifs.

Ne sont pas remboursés par défaut :

- les dommages causés à votre vélo.
- les dommages causés à la partie adverse.

BON À SAVOIR

Suis-je toujours considéré comme un usager faible avec un vélo électrique ?

Oui, à condition que vous n'ayez pas besoin d'une assurance pour cyclomoteur pour votre vélo électrique.

Accident de vélo : qui paie les dégâts ?

SCÉNARIO 1

Vous êtes en tort en tant que cycliste, la partie adverse avec une voiture est dans son droit.

La facture est pour :

L'assurance de la partie adverse et votre assurance familiale.

L'assurance de la partie adverse indemniserà toujours les lésions corporelles ainsi que les dégâts aux vêtements. Vos frais médicaux seront remboursés, vous recevrez une indemnité d'invalidité et dans le pire des cas, vos proches recevront un dédommagement si vous décédez.

Les dommages que vous avez occasionnés à la voiture seront payés par votre assurance familiale. Vous n'avez pas d'assurance familiale ? Vous devez alors payer les dommages de votre poche... Votre vélo est en perte totale ? Vous payez également pour cela.

SCÉNARIO 2

Vous êtes dans votre droit en tant que cycliste, la partie adverse avec une voiture est en tort.

La facture est pour :

La compagnie d'assurance automobile de la partie adverse.

L'assurance de la partie adverse indemniserà toujours les lésions corporelles ainsi que les dégâts matériels. Votre vélo détruit vous sera remboursé.

Pas de voiture impliquée dans l'accident ?

Lors d'un accident entre un piéton et un cycliste ou entre cyclistes, les lésions corporelles et les dommages causés aux vêtements ne sont pas automatiquement indemnisés. Lorsque la partie adverse est responsable, l'assurance familiale de l'autre partie intervient, tant pour les dommages physiques que pour les dommages matériels.

Si vous êtes en tort en tant que cycliste, c'est vous qui devrez payer. Pour cela, vous pouvez vous référer à votre assurance individuelle accident et hospitalisation. Saviez-vous que vous pouvez souscrire une « assurance omnium pour vélo » ? Tous les dommages causés à votre vélo sont alors couverts. L'assurance assistance vélo est généralement incluse.

CONSEIL

Vous êtes impliqué dans un accident de vélo sur le chemin du travail ?

Prévenez immédiatement votre employeur. Cela est considéré comme un accident du travail.



Comment... remplir un constat d'accident

Et vous voilà avec votre vélo... Si vous êtes en mesure de le faire, remplissez un constat d'accident européen. C'est également très utile en cas d'accident de vélo.

Si vous faites souvent du vélo, ce n'est pas un luxe de toujours avoir un constat d'accident européen sur vous. Vous rassemblez ainsi toutes les informations dont votre courtier en assurances a besoin pour traiter votre demande d'indemnisation.

À quoi faut-il faire attention ?

Remplissez le recto immédiatement après l'accident. Chaque partie remplit le verso elle-même, ou peut la faire remplir par son courtier en assurances. Prévenez votre courtier en assurances dans les plus brefs délais.

Prêtez une attention particulière lorsque vous remplissez le constat :

- **Encadré 2** : l'indication de l'emplacement de l'accident. Notez non seulement la commune, mais aussi l'intersection ou la rue, et le numéro de la maison.
- **Encadré 3** : les blessés. Des ecchymoses ou des égratignures ? Indiquez « oui », même si vous n'êtes que très légèrement blessé.
- **Encadré 5** : Quelqu'un a-t-il vu l'accident ? Arrêtez les témoins à temps et notez leurs coordonnées. S'il n'y a pas de témoins, il convient de l'indiquer sur le constat.
- **Encadrés 6 à 9** : vos données et celles de l'automobiliste. Remplissez vos propres coordonnées à l'avance, afin de ne pas avoir à le faire après un accident. Vérifiez le certificat d'assurance (l'ancienne carte verte) de l'automobiliste impliqué. Comparez les informations figurant sur la déclaration avec celles qui figurent sur la carte d'identité, le permis de conduire et le certificat d'assurance. Notez la plaque d'immatriculation et vérifiez qu'elle figure également sur le certificat d'assurance. Notez également la marque et la couleur de la voiture.

Le croquis de l'accident

Indiquez dans l'**encadré 10** uniquement le lieu du premier contact avec votre véhicule. Dans l'**encadré 12**, précisez les circonstances. Les croix soutiennent le croquis, et non l'inverse. Si le croquis est mal fait, les croix appliquées perdent leur signification. La plupart des situations qui ont pu conduire à l'accident sont déjà incluses dans ces 17 situations décrites.

CONSEIL

Si tout est clair avec les croix, il est inutile et déconseillé de faire un croquis. Le dessin est prioritaire dans la détermination de la responsabilité et c'est souvent la raison pour laquelle vous êtes qualifié à tort de « fautif ». Par exemple, parce que vous n'avez pas correctement tracé le rapport entre la largeur de la route et la ligne médiane, parce que vous avez mal placé les flèches, etc.

N'écrivez pas sous « mes commentaires » que vous n'êtes pas d'accord avec la partie adverse, car vous signez l'ensemble du formulaire. Il s'agit donc d'une contradiction qui peut être ignorée pour cette raison. Il est possible

d'écrire quelque chose dans la rubrique « observations » et, si les deux parties signent au bas de la rubrique, cela sera considéré comme une reconnaissance par les deux parties de ce que vous avez écrit.

CONSEIL

Ne signez jamais une déclaration de faute ou de partage de faute, même si vous pensez être en tort. Limitez-vous à remplir les circonstances objectives de l'accident.

Enfin, relisez attentivement l'ensemble du constat. Signez-le et faites-le signer par la partie adverse. Prenez des photos du lieu de l'accident et des dégâts, afin de compléter toutes les informations.

L'assurance décès pour protéger une donation mobilière

Au moment de planifier leur succession ou pour aider financièrement un membre de leur famille, beaucoup de personnes choisissent de faire de leur vivant une donation de biens à leurs proches.



Mais attention, on ignore souvent qu'il existe un **risque fiscal lié à la donation**. Dans certains cas, elle peut être réintégrée dans la masse successorale et de ce fait être quand même soumise aux droits de succession. Pour éviter cela, **des solutions existent**. Et si l'assurance décès était la meilleure option pour protéger une donation ?

La période d'observation, un risque fiscal à ne pas négliger

La donation n'est pas sans risque car elle est soumise à une **période d'observation**, la période suspecte. Si le donateur décède pendant cette période, les biens donnés sont considérés comme faisant partie de sa succession et sont donc soumis à des droits de succession. Cette période est fixée à **3 ans en Flandres** et a été portée à **5 ans en Wallonie** depuis janvier 2022. **Bruxelles** appliquera les 5 ans en janvier 2024 !

Pour **neutraliser ce risque de droits de succession**, il est généralement conseillé au donateur de présenter la donation à l'enregistrement. Dans ce cas, la donation est soumise à des droits d'enregistrement. Dès lors que **le taux de ces droits d'enregistrement est moins élevé que celui des droits de succession**, une donation enregistrée permet d'alléger la charge d'impôt en cas de décès prématuré.

L'assurance décès, une alternative plus intéressante

L'autre option **pour protéger une donation mobilière, c'est de souscrire une assurance donation via une assurance décès**. Dans ce cas, il est possible de s'assurer pour pouvoir assumer le paiement des droits de succession en cas de décès prématuré du donateur. Dans la mesure où la prime d'assurance est **le plus souvent inférieure aux droits de donation**, il est financièrement **plus intéressant d'opter pour l'assurance décès que de payer les droits de donation**.

Pour que l'assurance décès soit fiscalement optimale, **il faut que le preneur d'assurance soit le donataire et non le donateur**. Si le preneur d'assurance est le donataire, alors, le capital qui lui sera versé par l'assurance n'entrera pas dans la masse successorale et ne sera pas soumis aux droits de succession. **C'est ce qu'on appelle la structure de contrat ABA**, par opposition au montage classique BBA.

Bon à savoir

Dans le cadre d'une assurance décès, il est possible d'**assurer** soit uniquement le montant lié à la donation, soit **la totalité des droits de succession**.

Ce qu'il faut retenir

Que **protéger une donation est plus que vivement conseillé- car, en cas de décès prématuré du donateur, elle sera réintégrée au patrimoine et soumise aux droits de succession**. Et qu'en alternative aux droits de donation, il existe une autre option, bien plus avantageuse : l'assurance décès. Pour un montant moins élevé, votre client épargne tous frais de succession à payer sur sa donation. Il peut même en profiter pour assurer les droits de succession sur l'ensemble de son patrimoine.

Et vous, qu'allez-vous protéger aujourd'hui ?



INSURANCE MADE EASY

Plus d'infos sur nos produits et solutions APRIL, rendez-vous sur april-belgium.be ou contactez-nous en envoyant un mail à l'adresse support.be@april.com



Évitez les étincelles et le feu

SÉCURITÉ INCENDIE

EN HIVER

Lorsqu'il fait glacial dehors, quoi de plus agréable que de vous installer confortablement à l'intérieur, près du sapin de Noël ou du feu ? Le début de la saison hivernale coïncide malheureusement aussi systématiquement avec l'augmentation du nombre d'incendies domestiques. Une bonne prévention incendie peut éviter de nombreux dégâts. Les experts de Xolutions BV vous donnent des conseils utiles pour garantir la sécurité incendie en hiver.

Pendant la période de fin d'année, ce sont le plus souvent les sapins de Noël décorés, illuminations et bougies qui sont à l'origine des incendies domestiques. Mais il y a aussi d'autres causes tout au long de l'année, explique l'ingénieure Patricia Verleyen. « Lorsque nous procédons aux expertises, nous sommes parfois stupéfaits ! Les multiprises sont généralement en cause, surtout les versions bon marché sans protection contre les surtensions qui peuvent surchauffer et prendre feu si elles ne sont pas utilisées correctement. »

Les chargeurs et batteries de GSM et d'autres appareils électriques provoquent également trop souvent des incendies domestiques. Verleyen souligne que depuis peu, l'électrification croissante des modes de transport vient s'ajouter à la liste. « Ce sont alors les batteries des vélos et voitures électriques qui prennent feu. C'est inquiétant, car il est difficile d'éteindre ces incendies. »

Grands classiques

Et puis il y a les « grands classiques » annuels. « Les mégots de cigarettes encore allumés, bougies renversées, sèche-linge non entretenus, poêles qui fonctionnent mal et cheminées non nettoyées », énumère Verleyen. « Nous constatons par exemple une forte hausse du nombre de feux de cheminée à chaque début de saison hivernale, alors qu'il suffit d'un nettoyage régulier pour éviter le problème. »

Top 5 des causes d'incendies domestiques

1. Batteries et appareils électriques
2. Feux de cheminée, poêles et foyers
3. Cuisine (friteuse, four, feu...)
4. Travaux domestiques
5. Cigarettes et bougies

10 conseils pour éviter les incendies domestiques

1. Éteignez toujours les bougies lorsque vous quittez la pièce.
2. Éteignez les appareils électriques quand vous ne vous en servez plus pour qu'ils ne soient pas en permanence sous tension.
3. Ne chargez aucun appareil la nuit ni lorsque vous n'êtes pas chez vous.
4. Installez suffisamment de détecteurs de fumée, de préférence dans chaque pièce et au moins un à chaque étage.
5. Raccordez-les également à un système d'alarme avec détection d'incendie.
6. Faites régulièrement nettoyer votre cheminée et entretenir votre système de chauffage.
7. Nettoyez systématiquement les filtres de votre sèche-linge et utilisez toujours l'appareil sous surveillance.
8. Restez dans la cuisine lorsque vous cuisinez. Ne jetez jamais d'eau sur de l'huile.
9. Conservez les produits inflammables dans un endroit sûr, à l'extérieur de chez vous.
10. Disposez des moyens d'extinction chez vous, par exemple une couverture anti-feu et un extincteur. →

Horeca, commerces et lieux publics

La législation belge n'impose pratiquement aucune obligation en matière de sécurité incendie. « Les propriétaires ne sont pas tenus de contracter une assurance incendie », précise Tom Coorevits, cogérant de Xolutions BV. « Ni les particuliers ni les entreprises. Mais si un incendie se déclenche à une adresse qui n'est pas couverte par une assurance, cela crée évidemment beaucoup de problèmes supplémentaires. Cela donne aussi parfois lieu à des fraudes à l'assurance, par exemple si le propriétaire a injustement recours à l'assurance familiale. Heureusement, cela arrive rarement. »

« Les compagnies d'assurances incluent dans les polices des entreprises des conditions supplémentaires pour la sécurité incendie », ajoute Verleyen. « Tout établissement de l'horeca est par exemple tenu de conserver les mégots de cigarettes dans une poubelle métallique placée à l'extérieur. En effet, c'est l'une des causes les plus fréquentes d'incendie dans le secteur de l'horeca, en dehors de la surchauffe des machines à café. Une alarme incendie est également obligatoire, de même que des matériaux ignifuges dans la cuisine et la présence d'un extincteur et d'une couverture anti-feu à proximité de la cuisinière. Tout le monde sait qu'il ne faut pas jeter d'eau sur de l'huile de friture en feu. Pourtant, cela se produit encore régulièrement et les conséquences sont souvent désastreuses. Une friteuse qui surchauffe entraîne soudainement un violent incendie. »

Inspections

« Dans l'industrie, les inspections périodiques et la thermographie des installations sont obligatoires pour les hautes et basses tensions. La police précise que l'assuré doit se conformer aux réglementations en vigueur, par exemple RGPT et RGIE. Dans le secteur chimique, il convient aussi de respecter les réglementations ATEX. Les produits inflammables doivent par exemple être stockés dans un local séparé. En période de difficultés économiques, nous constatons une augmentation du nombre d'incendies dans ces secteurs. Les installations techniques sont alors moins bien entretenues, voire plus du tout, ce qui augmente considérablement le risque d'incendie. »



Tom Coorevits, cogérant de Xolutions

« Si un incendie se déclenche à une adresse qui n'est pas couverte par une assurance, cela crée évidemment beaucoup de problèmes supplémentaires. »

Patricia Verleyen ajoute également que les lieux publics tels que les salles des fêtes, discothèques ou centres commerciaux doivent également prendre des mesures préventives. « Avant que ces infrastructures ne reçoivent un permis d'exploitation, elles doivent satisfaire aux obligations des autorités locales et être inspectées par les pompiers. Ceux-ci vérifient si les matériaux utilisés résistent au feu et si des équipements de lutte contre l'incendie, des issues de secours, des portes coupe-feu et des compartiments sont présents en suffisance. L'objectif est d'assurer la sécurité des personnes présentes. Certains établissements publics

doivent avoir une assurance responsabilité objective des dommages corporels causés aux tiers et une assurance responsabilité civile objective en cas d'incendie et d'explosion. »

Top 5 des causes d'incendies d'entreprises

1. Installations défectueuses ou vétustes
2. Batteries et chargeurs
3. Cuisine (friteuse, four, feu...)
4. Combustion spontanée (dans un silo ou une ferme)
5. Incendie dans un immeuble voisin



5 conseils pour l'Horeca et les entreprises

1. Déposez les mégots de cigarettes dans une poubelle métallique et placez-la ensuite à l'extérieur.
2. Faites inspecter les appareils de chauffage et installations électriques comme prévu par la loi (RGIE, RGPT...).
3. Conservez les produits inflammables dans un local séparé.
4. Renseignez-vous auprès de votre courtier en assurances sur les conditions imposées dans la police de l'entreprise et demandez-lui conseil quant aux éventuelles formes de prévention incendie.
5. Vérifiez soigneusement comment « l'abandon de recours » est inclus dans la police d'assurance.

XOLUTIONS BV est un bureau d'expertise et un prestataire de services dans les domaines suivants : automobile, bâtiments, TRC, RC et électricité. Une équipe d'une trentaine de consultants aide également les assureurs qui ont besoin de renfort. Tom Coorevits est cogérant. Patricia Verleyen est experte en incendie, explosion, dégâts des eaux et risques de construction chez Sterius, que Xolutions vient de reprendre.

www.xolutions.be

**Le monde devient de plus en plus complexe.
De plus en plus de règles.
De plus en plus d'infos à connaître, de choses à savoir.
Et du coup, de plus en plus de moments qui pourraient mal tourner.
Des instants délicats où la dispute n'est pas loin.
Avec nos voisins, notre employeur. Notre ex ou un fournisseur.
Ou simplement un inconnu que l'on croise dans la rue.**

Quand ça arrive, de nombreuses questions se posent très vite.
Ai-je vraiment raison ? Suis-je en droit ?
Est-ce que l'argument adverse tient la route ?
Combien cela pourrait-il me coûter ?
Et surtout : qui va me défendre ?
À qui puis-je parler ?
Appeler directement un avocat n'est pas toujours nécessaire
et risque fort de coûter cher.
Et Google a clairement ses limites.
Surtout si on ne comprend pas ce qu'on lit.

Voilà clairement un moment Euromex.
Tout simplement parce que les juristes d'Euromex
se sentent parfaitement à l'aise dans toutes les branches du droit.
Ils écoutent votre question, analysent votre situation
et négocient avec la partie adverse.
Toutes les solutions possibles sont envisagées
pour vous aider, vous conseiller
ou vous obtenir une compensation.

**Mais comment faire appel à un juriste Euromex ?
En fait, vous pouvez peut-être déjà compter sur l'un d'eux.
Jetez un œil à vos papiers d'assurance pour vérifier si vous
bénéficiez de la protection juridique Euromex.
C'est le cas ? Félicitations, l'un de nos juristes est à votre service.
Ce n'est pas encore le cas ? Parlez-en vite à votre courtier.**

Quoi qu'il en soit, vous devriez toujours avoir
un juriste Euromex à vos côtés.
Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver.
Mais une chose est certaine, vous pouvez toujours
compter sur un juriste Euromex.

Plus que jamais
le moment
pour Euromex

euromex

rechtsbijstand | protection juridique

Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.



Planification successorale : portez votre attention sur les assurances-vie



« La planification successorale vise à analyser et à optimiser la situation patrimoniale juridique et fiscale d'une personne. Des optimisations sont envisagées en fonction de sa situation familiale, de son patrimoine et de ses souhaits et préoccupations concrets. Chaque situation est différente. La planification successorale se fait dès lors sur mesure, voire pas du tout », explique Lars Everaert, juriste.

Lars Everaert, juriste : « Il est essentiel d'avoir une vue d'ensemble exhaustive et correcte de la composition du patrimoine, notamment pour procéder à une évaluation fiscale correcte des conséquences d'un décès ou pour choisir efficacement les techniques de planification successorale.

Lors de l'analyse du patrimoine préalable à la planification successorale, il est important de savoir **s'il inclut des assurances-vie**, car leur effet est différent de celui des autres biens du patrimoine. Cette distinction n'est généralement pas suffisamment claire. Chaque assurance-vie comporte par exemple une clause bénéficiaire, qui agit comme un testament lors du

paiement de l'assurance-vie et peut donc s'écarter du droit successoral fixé légalement et même du testament. Il est évident qu'une grande partie de notre patrimoine est investie ou placée dans des assurances-vie. Pensez aux assurances groupe, EIP/PLCI, assurances placement branche 21/23 et autres assurances décès... Les indemnités perçues dans le cadre des assurances-vie en cas de décès suivent rarement les règles de notre droit successoral et reviennent contractuellement au(x) bénéficiaire(s) au moment du décès.

N'hésitez pas à faire l'exercice :

- **Quelles assurances-vie sont encore en cours ? Vérifiez également les investissements, car l'assurance placement constitue aussi un type d'assurance-vie...**
- **Qui sont les bénéficiaires de vos assurances-vie ? Cela correspond-il à vos préférences successorales ?**

Lors de l'analyse du patrimoine, il est également important d'un point de vue fiscal de prêter attention aux assurances-vie, car les indemnités sont imposées différemment en cas de décès. Les assurances-vie sont

soumises à des règles très spécifiques en matière de droits de succession, ce qui peut même être intéressant pour les bénéficiaires. Il est capital de bien configurer votre assurance-vie, c'est-à-dire de bien désigner les divers acteurs : le preneur d'assurance, le bénéficiaire en cas de décès... Il est donc important de contrôler vos assurances-vie, y compris sur le plan fiscal.


Bref, ne vous contentez pas de planifier votre succession sans vous soucier des assurances-vie incluses dans le patrimoine !

Instrument unique

Les assurances-vie sont également essentielles lors de la planification successorale. Grâce à leur fonctionnement spécifique et à leurs caractéristiques uniques, qui font défaut aux autres contrats, les assurances-vie constituent un outil unique pour répondre aux souhaits et objectifs en matière de planification successorale. L'assurance-vie peut dès lors parfaitement être ajoutée à la liste des techniques de planification telles que le testament, le contrat de mariage et la donation.



Juriste Lars Everaert



« La planification successorale se fait dès lors sur mesure, voire pas du tout. »

L'**assurance succession** illustre bien l'utilité de l'assurance-vie dans la planification successorale. Au décès de l'assuré, cette assurance décès pure verse un capital au bénéficiaire : l'héritier de l'assuré. L'objectif est de permettre à l'héritier bénéficiaire de payer la totalité ou une partie des droits de succession à l'aide de cette indemnité. L'assurance succession représente dès lors une solution pour les personnes qui ont un patrimoine important et dont les héritiers devraient payer des droits de succession élevés à leur décès, mais pour qui les techniques de planification successorale, telles que les donations, ne sont pas encore d'actualité.

Prenons l'exemple de Pieter (64 ans) : il est divorcé et a un fils, Kobe (20 ans). Le patrimoine de Pieter est considérable. À son décès, Kobe devrait payer des droits de succession élevés.

À terme, Pieter souhaite faire un don à son fils, mais il hésite en raison du jeune âge de Kobe. Même si la donation peut être soumise à de nombreuses conditions et obligations, Pieter redoute son impact psychologique.

Kobe sera-t-il toujours aussi motivé à étudier et travailler s'il sait qu'il dispose déjà d'un important patrimoine à *son nom* ?

Il n'est donc pas encore question de donation, mais Pieter craint que Kobe ne doive payer des droits de succession très élevés s'il vient à décéder subitement. En outre, son patrimoine se compose en grande partie d'actifs illiquides (immobilier, actions...) : Kobe serait donc contraint de vendre rapidement des biens pour pouvoir payer les droits de succession.

D'ici cinq à dix ans, Pieter fera un don à son fils, mais d'ici là, il cherchait une solution au risque successoral, et il l'a trouvée sous la forme d'une assurance succession. Une assurance décès temporaire qui verse une indemnité à Kobe si Pieter vient soudainement à décéder et lui permet ainsi de payer les droits de succession.

L'assurance-vie peut également être utilisée comme outil de contrôle dans le cadre d'une donation. Si un parent donne de l'argent à ses enfants, qui l'investissent à leur tour dans une

assurance-vie, avec leur parent comme bénéficiaire (acceptant) en cas de décès, la structure de l'assurance-vie garantit que les enfants ne peuvent pas disposer librement des fonds donnés. Le preneur d'assurance/ L'enfant peut certes racheter la réserve de l'assurance-vie, mais étant donné que le parent a accepté d'être le bénéficiaire en cas de décès, le rachat ne peut se faire que moyennant l'accord du bénéficiaire acceptant/parent.

La planification successorale exige une grande créativité pour répondre aux souhaits et objectifs personnels d'une famille. Les instruments classiques à cet effet sont le testament, la donation et le contrat de mariage, mais on peut également citer l'assurance-vie. Grâce à ses caractéristiques uniques, une assurance-vie peut apporter une solution dans de nombreux cas qui ne peuvent être résolus par d'autres moyens. »

CONCLUSION

La planification successorale est un sujet complexe auquel il faut bien réfléchir. N'hésitez pas à prendre contact avec votre courtier en assurances pour obtenir de plus amples explications et conseils.



RÉSEAU SOLIDE

Les courtiers Aquilae ont des bureaux dans 66 localités en Belgique.

**Nous sommes forts au niveau local.
Encore beaucoup plus forts ensemble.**



www.aquilae.be



HANOT

ASSURANCES

Réalisez vos projets et vos rêves en toute sécurité grâce à une équipe sur laquelle vous pouvez vous appuyer.



Nos Horaires

Lundi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*
Mardi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*
Mercredi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*
Jeudi	FERME	14h00 – 17h00*
Vendredi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*

(*) également sur rendez-vous à domicile jusque 19h30.

Prenez rendez-vous sur www.assuranceshanot.be/rendez-vous.

Freries

Freries@assur-hanot.be
065/611.777

FSMA115807A

Mons

info@assur-hanot.be
065/407.777

FSMA14087A

MONS • FRAMERIES

WWW.ASSURANCESHANOT.BE